



La Haute-Saint-Charles

Quartier de Neufchatel Est—Lebourgneuf

Charlesbourg

Autoroute Laurentienne

Boulevard Lebourgneuf

Boulevard Robert-Bourassa

Quartier de Vanier

Boulevard Pierre-Bertrand

Autoroute Félix-Leclerc

Les Rivières

Boulevard de l'Ormière

Boulevard Masson

Quartier Duberger—Les Saules

Boulevard Wilfrid-Hamel

L'Ancienne-Lorette

Autoroute Henri-IV

Autoroute Charest

La Cité-Limoilou

Sainte-Foy—Sillery—Cap-Rouge

-  Limite de quartier
-  Limite d'arrondissement
-  Zones où l'usage C10 établissement d'hébergement touristique général est autorisé



Date du plan : 14 février 2023